

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25780114200023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SIARNC SIARNC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MONTFORT L'AMAURY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Principal (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	38
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	46

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 036 374,90	3 887 608,69
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 148 766,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 036 374,90	7 036 374,90

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 810 009,53	6 579 993,15
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	153 601,52	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 383 617,90
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 963 611,05	11 963 611,05
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		18 999 985,95	18 999 985,95

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 449 170,00	0,00	1 742 069,00	1 742 069,00	1 742 069,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	910 000,00	0,00	898 560,00	898 560,00	898 560,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 050,00	0,00	37 010,00	37 010,00	37 010,00
Total des dépenses de gestion des services		2 394 220,00	0,00	2 677 639,00	2 677 639,00	2 677 639,00
66	Charges financières	167 439,60	0,00	160 283,21	160 283,21	160 283,21
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 611 659,60	0,00	3 098 922,21	3 098 922,21	3 098 922,21
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 876 434,62		2 440 633,74	2 440 633,74	2 440 633,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 300 000,00		1 496 818,95	1 496 818,95	1 496 818,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 176 434,62		3 937 452,69	3 937 452,69	3 937 452,69
TOTAL		5 788 094,22	0,00	7 036 374,90	7 036 374,90	7 036 374,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 670 000,00	0,00	3 250 200,00	3 250 200,00	3 250 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes de gestion des services		2 800 500,00	0,00	3 331 800,00	3 331 800,00	3 331 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 801 500,00	0,00	3 332 350,00	3 332 350,00	3 332 350,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	650 000,00		555 258,69	555 258,69	555 258,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		650 000,00		555 258,69	555 258,69	555 258,69
TOTAL		3 451 500,00	0,00	3 887 608,69	3 887 608,69	3 887 608,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 148 766,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 382 194,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
21	Immobilisations corporelles	8 319 607,50	153 601,52	10 272 512,00	10 272 512,00	10 426 113,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 479 607,50	153 601,52	10 305 512,00	10 305 512,00	10 459 113,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	899 210,30	0,00	949 238,84	949 238,84	949 238,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		904 210,30	0,00	949 238,84	949 238,84	949 238,84
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 383 817,80	153 601,52	11 254 750,84	11 254 750,84	11 408 352,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	650 000,00		555 258,69	555 258,69	555 258,69
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		650 000,00		555 258,69	555 258,69	555 258,69
TOTAL		10 033 817,80	153 601,52	11 810 009,53	11 810 009,53	11 963 611,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 330 000,00	0,00	2 554 455,86	2 554 455,86	2 554 455,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 755 482,49	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	88 084,60	88 084,60	88 084,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 185 482,49	0,00	2 642 540,46	2 642 540,46	2 642 540,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 185 482,49	0,00	2 642 540,46	2 642 540,46	2 642 540,46
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 876 434,62		2 440 633,74	2 440 633,74	2 440 633,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 300 000,00		1 496 818,95	1 496 818,95	1 496 818,95
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 176 434,62		3 937 452,69	3 937 452,69	3 937 452,69
TOTAL		7 361 917,11	0,00	6 579 993,15	6 579 993,15	6 579 993,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 383 617,90
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 382 194,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 742 069,00		1 742 069,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	898 560,00		898 560,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 010,00		37 010,00
66	Charges financières	160 283,21	0,00	160 283,21
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	236 215,10	267 215,10
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 260 603,85	1 260 603,85
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	230 000,00		230 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 440 633,74	2 440 633,74
	Dépenses d'exploitation – Total	3 098 922,21	3 937 452,69	7 036 374,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	555 258,69	555 258,69
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	949 238,84	0,00	949 238,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 000,00	0,00	33 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 426 113,52	0,00	10 426 113,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 408 352,36	555 258,69	11 963 611,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 250 200,00		3 250 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	81 000,00		81 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00		100,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	500,00	555 258,69	555 758,69
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 332 350,00	555 258,69	3 887 608,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 148 766,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 554 455,86	236 215,10	2 790 670,96
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 084,60	0,00	88 084,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 260 603,85	1 260 603,85
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 440 633,74	2 440 633,74
Recettes d'investissement – Total		2 642 540,46	3 937 452,69	6 579 993,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 383 617,90
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 449 170,00	1 742 069,00	1 742 069,00
604	Achats d'études, prestations de services	135 000,00	80 000,00	80 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300 000,00	130 000,00	130 000,00
6062	Produits de traitement	70 000,00	55 000,00	55 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	82 500,00	60 000,00	60 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	38 000,00	565 000,00	565 000,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 220,00	1 500,00	1 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	62 000,00	40 000,00	40 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	208 500,00	170 000,00	170 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	272 000,00	260 000,00	260 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	24 000,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	60 000,00	75 000,00	75 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	250,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	300,00	300,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	450,00	100,00	100,00
6242	Transports sur ventes	50,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	200,00	200,00
6255	Frais de déménagement	0,00	30 000,00	30 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 000,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres	8 500,00	4 000,00	4 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	76 069,00	76 069,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
6378	Autres taxes et redevances	3 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	910 000,00	898 560,00	898 560,00
6331	Versement de mobilité	9 218,00	9 500,00	9 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	450,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	7 400,00	7 400,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6411	Salaires, appointements, commissions	580 000,00	512 600,00	512 600,00
6413	Primes et gratifications	89 477,00	120 200,00	120 200,00
6415	Supplément familial	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	70 000,00	86 300,00	86 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	120 000,00	121 500,00	121 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6471	Prestations directes	14 000,00	22 560,00	22 560,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	6 155,00	6 160,00	6 160,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	3 000,00	3 000,00
648	Autres charges de personnel	100,00	40,00	40,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 050,00	37 010,00	37 010,00
6518	Autres	0,00	6 000,00	6 000,00
6531	Indemnités élus	30 000,00	26 300,00	26 300,00
6533	Cotisations de retraite élus	2 000,00	1 300,00	1 300,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	3 000,00	3 400,00	3 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	25,00	5,00	5,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
658	Charges diverses de gestion courante	25,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 394 220,00	2 677 639,00	2 677 639,00
66	Charges financières (b) (8)	167 439,60	160 283,21	160 283,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	165 000,36	163 000,00	163 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 439,24	-2 716,79	-2 716,79
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	31 000,00	31 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	230 000,00	230 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 611 659,60	3 098 922,21	3 098 922,21
023	Virement à la section d'investissement	1 876 434,62	2 440 633,74	2 440 633,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 300 000,00	1 496 818,95	1 496 818,95
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	236 215,10	236 215,10	236 215,10
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 063 784,90	1 260 603,85	1 260 603,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 176 434,62	3 937 452,69	3 937 452,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 176 434,62	3 937 452,69	3 937 452,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 788 094,22	7 036 374,90	7 036 374,90

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	32 861,81
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-35 578,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 716,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	500,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 670 000,00	3 250 200,00	3 250 200,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 200 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
70613	Participations assainissement collectif	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	14 000,00	14 700,00	14 700,00
7068	Autres prestations de services	55 500,00	35 000,00	35 000,00
7087	Remboursement de frais	500,00	500,00	500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	81 000,00	81 000,00
741	Primes d'épuration	120 000,00	80 000,00	80 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	10 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	100,00	100,00
7588	Autres	0,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 800 500,00	3 331 800,00	3 331 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	0,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 801 500,00	3 332 350,00	3 332 350,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	650 000,00	555 258,69	555 258,69
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	650 000,00	555 258,69	555 258,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		650 000,00	555 258,69	555 258,69
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 451 500,00	3 887 608,69	3 887 608,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 148 766,21
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 036 374,90
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	33 000,00	33 000,00
2031	Frais d'études	0,00	33 000,00	33 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 319 607,50	10 272 512,00	10 272 512,00
2111	Terrains nus	736 012,00	736 012,00	736 012,00
21311	Bâtiments d'exploitation	4 307 585,00	7 903 500,00	7 903 500,00
2151	Installations complexes spécialisées	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 922 510,50	1 381 000,00	1 381 000,00
2154	Matériel industriel	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 500,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	50 000,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	150 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 479 607,50	10 305 512,00	10 305 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	899 210,30	949 238,84	949 238,84
1641	Emprunts en euros	775 210,30	689 317,26	689 317,26
1681	Autres emprunts	124 000,00	259 921,58	259 921,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		904 210,30	949 238,84	949 238,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 383 817,80	11 254 750,84	11 254 750,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	650 000,00	555 258,69	555 258,69
	Reprises sur autofinancement antérieur	650 000,00	555 258,69	555 258,69
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	204 000,00	195 697,53	195 697,53
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	200,00	183,69	183,69
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	71 000,00	71 891,17	71 891,17
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	224 800,00	217 583,96	217 583,96
13918	Autres subventions d'équipement	150 000,00	69 902,34	69 902,34
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		650 000,00	555 258,69	555 258,69
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 033 817,80	11 810 009,53	11 810 009,53

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	153 601,52
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 330 000,00	2 554 455,86	2 554 455,86
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 716 398,00	1 977 828,86	1 977 828,86
1313	Subv. équipt Départements	613 602,00	576 627,00	576 627,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 755 482,49	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 755 482,49	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	88 084,60	88 084,60
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	88 084,60	88 084,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 185 482,49	2 642 540,46	2 642 540,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 185 482,49	2 642 540,46	2 642 540,46
021	Virement de la section d'exploitation	1 876 434,62	2 440 633,74	2 440 633,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 300 000,00	1 496 818,95	1 496 818,95
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	9 238,88	9 238,88	9 238,88
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	98 692,22	98 692,22	98 692,22
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 388,28	7 388,28	7 388,28
13918	Autres subventions d'équipement	120 895,72	120 895,72	120 895,72
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	448,00	448,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	500,00	163,00	163,00
28128	Aménagement Autres terrains	200,00	104,00	104,00
281311	Bâtiments d'exploitation	342 000,00	539 391,70	539 391,70
28151	Installations complexes spécialisées	19 703,90	10 737,00	10 737,00
281532	Réseaux d'assainissement	360 000,00	374 237,89	374 237,89
28154	Matériel industriel	79 500,00	75 520,63	75 520,63
281562	Service d'assainissement	51 000,00	50 212,00	50 212,00
28157	Aménagement matériel industriel	51 000,00	49 352,56	49 352,56
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	14 311,00	14 311,00	14 311,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	44 570,00	44 570,00	44 570,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	81 000,00	80 598,47	80 598,47
28182	Matériel de transport	13 000,00	12 960,00	12 960,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	5 299,90	5 299,90
28184	Mobilier	2 000,00	520,70	520,70
28188	Autres	500,00	2 177,00	2 177,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 176 434,62	3 937 452,69	3 937 452,69
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 176 434,62	3 937 452,69	3 937 452,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 361 917,11	6 579 993,15	6 579 993,15

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 383 617,90
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 963 611,05
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23351 (1)
LIBELLE : STATION ST GERMAIN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23373 (1)
LIBELLE : AMELIORATION COLLECTE LES MESNULS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23375 (1)
LIBELLE : BASSIN STOC MERE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 12 939,66	0,00	b 0,00	b 53 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 939,66	0,00	0,00	53 500,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	12 939,66	0,00	0,00	53 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 233 530,00
13	Subventions d'investissement	0,00	233 530,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	145 271,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	88 259,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	167 090,34
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23384 (1)
LIBELLE : TX RESTRUCTURATION STATION VSF

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 26 766,25	0,00	b 0,00	b 8 466 012,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 766,25	0,00	0,00	8 466 012,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	716 012,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	26 766,25	0,00	0,00	7 750 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 210 157,86
13	Subventions d'investissement	0,00	1 210 157,86
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	1 210 157,86
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 282 620,39
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23388 (1)
LIBELLE : extension réseaux Bazoches, Méré, Montfo

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 74 900,61	0,00	b 0,00	b 106 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	74 900,61	0,00	0,00	106 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	74 900,61	0,00	0,00	106 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 198 852,60
13	Subventions d'investissement	0,00	1 110 768,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	622 400,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	488 368,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	88 084,60
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	88 084,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 017 951,99
---	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23389 (1)
LIBELLE : station Vicq

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 135 704,95									
1641 Emprunts en euros (total)					16 135 704,95									
00000964468	CRCAM	21/12/2016		06/06/2020	1 331 419,28	V	EONIA	1,290	1,290	EUR	A	P	N	A-1
00001355663	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	25/05/2020		18/08/2020	2 700 000,00	F	EONIA	1,450	1,450	EUR	T	C	N	A-1
1371216	CAISSE D'EPARGNE REGION OUEST	31/12/2006		10/02/2009	433 333,36	F		4,680	4,680	EUR	T	C	N	A-1
196378	CAISSE D'EPARGNE REGION OUEST	07/01/2008		25/05/2008	1 500 000,00	F		4,500	4,500	EUR	T	C	N	A-1
5061679	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2014		01/04/2015	1 000 000,00	F		1,985	1,985	EUR	T	C	N	A-1
5184206	CDC Banque des Territoires	29/06/2017		01/05/2018	1 110 000,00	F		1,740	1,740	EUR	T	C	N	A-1
5184207	CDC Banque des Territoires	31/12/2018		01/05/2020	5 000 000,00	F		1,240	1,240	EUR	T	C	N	A-1
60191072796	CRCAM	19/02/2007		15/03/2008	1 000 000,00	F		4,520	4,520	EUR	A	C	N	A-1
60268797258	CRCAM	29/06/2009		28/03/2010	850 000,00	V	EURIBOR	1,310	1,310	EUR	M	P	N	A-1
60277703527	CRCAM	30/06/2010		21/08/2010	400 000,00	R		1,160	1,160	EUR	M	C	N	A-1
60289733567	CRCAM	31/12/2010		07/03/2011	300 000,00	R		1,461	1,461	EUR	M	C	N	A-1
60304154832	CRCAM	30/06/2010		03/11/2011	500 000,00	R		1,906	1,906	EUR	M	C	N	A-1
MPH504392/190959	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2012		01/01/2013	10 952,31	R	EURIBOR	5,000	5,000	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

SIARNC - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 420 368,33									
1681 Autres emprunts (total)					4 420 368,33									
03290700B	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/01/2007		31/01/2008	33 965,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
05060600A	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2006		14/11/2007	71 300,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
05332600	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2005		04/05/2007	84 212,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
05332601	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2006		14/02/2008	2 554,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
0601231/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2008		04/05/2010	42 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
06013300	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	16/06/2005		31/07/2007	40 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
07026700	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2007		05/12/2008	97 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
070695 00	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2008		30/01/2009	25 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10108341/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/06/2009		11/06/2010	43 050,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10137291/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2009		26/04/2011	28 647,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10147411/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011		03/05/2011	297 802,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10167231/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE			22/10/2015	12 308,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
10205181/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/12/2011		05/05/2012	120 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10238641/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2010		02/05/2012	13 966,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1052407	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/12/2014		05/04/2019	186 340,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10524071/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/12/2015		16/12/2016	53 660,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1053818	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/02/2015		05/04/2019	171 572,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10538181/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/12/2015		16/12/2016	73 984,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1

SIARNC - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1070523	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2016		23/02/2019	71 384,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1071359	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	18/08/2017		18/09/2019	88 201,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	F-6
1071739	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	14/08/2017		29/09/2019	245 062,53	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	F-6
1077954	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2018		21/10/2021	2 186 264,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1086236	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE			21/10/2021	72 636,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1086562	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE			21/10/2021	356 960,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 556 073,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 028 015,30					689 317,35	162 886,48	0,00	32 859,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 028 015,30					689 317,35	162 886,48	0,00	32 859,24
00000964468	N	0,00	A-1	1 278 691,73	20,99	V	EONIA	1,290	53 407,74	16 495,12	0,00	8 956,82
00001355663	N	0,00	A-1	2 625 000,00	17,63	F	EONIA	1,450	150 000,00	37 246,88	0,00	4 186,88
1371216	N	0,00	A-1	33 333,52	0,99	F		4,680	33 333,52	975,00	0,00	0,00
196378	N	0,00	A-1	225 000,00	1,99	F		4,500	100 000,00	8 437,50	0,00	546,88
5061679	N	0,00	A-1	856 250,00	33,99	F		1,985	25 000,00	15 755,45	0,00	4 079,60
5184206	N	0,00	A-1	1 033 687,50	37,33	F		1,740	27 750,00	17 152,80	0,00	2 866,34
5184207	N	0,00	A-1	4 906 250,00	39,15	F		1,240	125 000,00	60 459,52	0,00	9 749,34
60191072796	N	0,00	A-1	132 040,09	1,99	F		4,520	66 020,02	6 100,25	0,00	2 414,69
60268797258	N	0,00	A-1	200 000,00	3,23	V	EURIBOR	0,000	60 000,00	0,00	0,00	0,00
60277703527	N	0,00	A-1	233 333,75	14,63	R		0,000	15 999,96	0,00	0,00	0,00
60289733567	N	0,00	A-1	182 000,00	15,17	R		0,000	12 000,00	1,72	0,00	0,00
60304154832	N	0,00	A-1	316 666,30	15,83	R		0,000	20 000,04	0,55	0,00	0,00
MPH504392/190959	N	0,00	A-1	5 762,41	5,99	R	EURIBOR	4,790	806,07	261,69	0,00	58,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 667 394,22					259 921,58	0,00	0,00	0,00

SIARNC - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 667 394,22					259 921,58	0,00	0,00	0,00
03290700B	N	0,00	A-1	4 528,67	1,99	F		0,000	2 264,34	0,00	0,00	0,00
05060600A	N	0,00	A-1	4 753,33	1,86	F		0,000	4 753,33	0,00	0,00	0,00
05332600	N	0,00	A-1	5 614,13	0,99	F		0,000	5 614,13	0,00	0,00	0,00
05332601	N	0,00	A-1	340,53	1,99	F		0,000	170,27	0,00	0,00	0,00
0601231/01	N	0,00	A-1	11 440,00	3,99	F		0,000	2 860,00	0,00	0,00	0,00
06013300	N	0,00	A-1	2 726,66	1,57	F		0,000	2 726,66	0,00	0,00	0,00
07026700	N	0,00	A-1	12 933,33	1,99	F		0,000	6 466,67	0,00	0,00	0,00
070695 00	N	0,00	A-1	5 140,00	2,99	F		0,000	1 713,33	0,00	0,00	0,00
10108341/01	N	0,00	A-1	11 480,00	3,99	F		0,000	2 870,00	0,00	0,00	0,00
10137291/01	N	0,00	A-1	14 323,50	9,99	F		0,000	1 432,35	0,00	0,00	0,00
10147411/01	N	0,00	A-1	171 361,17	11,33	F		0,000	15 578,30	0,00	0,00	0,00
10167231/01	N	0,00	A-1	8 615,60	13,99	F		0,000	615,40	0,00	0,00	0,00
10205181/01	N	0,00	A-1	24 000,00	0,99	F		0,000	24 000,00	0,00	0,00	0,00
10238641/01	N	0,00	A-1	5 586,37	5,99	F		0,000	931,07	0,00	0,00	0,00
1052407	N	0,00	A-1	167 706,00	17,99	F		0,000	9 317,00	0,00	0,00	0,00
10524071/01	N	0,00	A-1	40 245,00	14,99	F		0,000	2 683,00	0,00	0,00	0,00
1053818	N	0,00	A-1	154 414,80	17,99	F		0,000	8 578,60	0,00	0,00	0,00
10538181/01	N	0,00	A-1	55 488,00	14,99	F		0,000	3 699,20	0,00	0,00	0,00
1070523	N	0,00	A-1	61 866,14	12,99	F		0,000	4 758,93	0,00	0,00	0,00
1071359	N	0,00	F-6	78 917,40	16,99	F		0,000	4 642,20	0,00	0,00	0,00
1071739	N	0,00	F-6	210 053,59	11,99	F		0,000	17 504,47	0,00	0,00	0,00
1077954	N	0,00	A-1	2 186 264,00	20,00	F		0,000	109 313,20	0,00	0,00	0,00
1086236	N	0,00	A-1	72 636,00	20,00	F		0,000	3 631,80	0,00	0,00	0,00
1086562	N	0,00	A-1	356 960,00	15,00	F		0,000	23 797,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 695 409,52					949 238,93	162 886,48	0,00	32 859,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
1071359	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	88 201,80	78 917,40	6	19,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,50
1071739	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	245 062,53	210 053,59	6	14,00				0,00		0,000	0,00	0,00	1,34
TOTAL (F)		333 264,33	288 970,99						0,00			0,00	0,00	1,84
TOTAL GENERAL		333 264,33	288 970,99						0,00			0,00	0,00	1,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 406 438,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						2
	% de l'encours						1,84
	Montant en euros						288 970,99

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	1993-03-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT 10 ANS	10	05/03/1993
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT 15 ANS	15	05/03/1993
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT 30 ANS	30	05/03/1993
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT 60 ANS	60	05/03/1993
L	Agencement, aménagement	30	05/03/1993
L	AUTRES IMMO CORPORELLES 5 ANS	5	05/03/1993
L	BATIMENTS EXPLOITATION 30 ANS	1	05/03/1993
L	BATIMENTS EXPLOITATION 30 ANS	30	05/03/1993
L	BATIMENTS EXPLOITATION 50 ANS	50	05/03/1993
L	BATIMENTS EXPLOITATION 60 ANS	50	05/03/1993
L	BATIMENTS EXPLOITATION 60 ANS	60	05/03/1993
L	EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET LABORATOIRE 10 ANS	10	05/03/1993
L	EQUIPEMENT POMPES POSTES REFOUL 1 AN	1	05/03/1993
L	EQUIPEMENT POMPES POSTES REFOUL 10 ANS	5	05/03/1993
L	EQUIPEMENT POMPES POSTES REFOUL 10 ANS	10	05/03/1993
L	EQUIPEMENT POMPES POSTES REFOUL 60 ANS	60	05/03/1993
L	EQUIPEMENT STATION 15 ANS	15	05/03/1993
L	MATERIEL DE TRANSPORT 15 ANS	15	05/03/1993
L	Matériel divers	5	05/03/1993
L	MATERIEL INFORMATIQUE 1 AN	1	05/03/1993
L	MATERIEL INFORMATIQUE 5 ANS	5	05/03/1993
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION 10 ANS	10	05/03/1993
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION 15 ANS	15	05/03/1993
L	MATERIEL SPECIFIQUES EXPLOITATION 60 ANS	60	05/03/1993
L	MATERIEL TRANSPORT 5 ANS	5	05/03/1993
L	Matériels informatiques	5	05/03/1993
L	Mobilier	5	05/03/1993
L	Mobilier	10	05/03/1993
L	MOBILIER 15 ANS	15	05/03/1993
L	Plantations	15	05/03/1993
L	POSTE DE REFOULEMENT GENIE CIVIL 30 ANS	30	05/03/1993
L	REGULATION ELECTROMECHANIQUE 10 ANS	10	05/03/1993
L	REGULATION ELECTROMECHANIQUE 30 ANS	30	05/03/1993
L	Réseaux	50	05/03/1993
L	RESEAUX 10 ANS	50	05/03/1993
L	RESEAUX 25 ANS	25	05/03/1993
L	RESEAUX 30 ANS	30	05/03/1993
L	RESEAUX 5 ANS	50	05/03/1993
L	RESEAUX 50 ANS	50	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 1 AN	1	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 25 ANS	25	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 30 ANS	0	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 30 ANS	1	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 30 ANS	30	05/03/1993
L	STATION GENIE CIVIL 50 ANS	50	05/03/1993

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 504 497,53	I 1 504 497,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		949 238,84	949 238,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	689 317,26	689 317,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	259 921,58	259 921,58
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		555 258,69	555 258,69
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	555 258,69	555 258,69
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 504 497,53	153 601,52	0,00	1 658 099,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 701 237,59	III 3 701 237,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 701 237,59	3 701 237,59
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	448,00	448,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	163,00	163,00
28128	Aménagement Autres terrains	104,00	104,00
281311	Bâtiments d'exploitation	539 391,70	539 391,70
28151	Installations complexes spécialisées	10 737,00	10 737,00
281532	Réseaux d'assainissement	374 237,89	374 237,89
28154	Matériel industriel	75 520,63	75 520,63
281562	Service d'assainissement	50 212,00	50 212,00
28157	Aménagement matériel industriel	49 352,56	49 352,56
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	14 311,00	14 311,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	44 570,00	44 570,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	80 598,47	80 598,47
28182	Matériel de transport	12 960,00	12 960,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 299,90	5 299,90
28184	Mobilier	520,70	520,70
28188	Autres	2 177,00	2 177,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 440 633,74	2 440 633,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 701 237,59	0,00	5 383 617,90	0,00	9 084 855,49

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 658 099,05
Ressources propres disponibles	IV	9 084 855,49
Solde	V = IV – II (6)	7 426 756,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 112 135,30
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 112 135,30
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 332 350,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	33,37
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	2,00	15,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

SIARNC - Principal - BP - 2021

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2021

Présenté par (1) le Président,
A Villiers St Frédéric le 11/02/2021
(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Villiers St Frédéric, le 11/02/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BOURDEAUX Patrick	
M. BUISSON Gérard	
M. CHARRUAU Alain	
M. COULOMBEL Simon	
M. DAZIN Francis	
M. DUCROCQ Jean	
M. DUMERVAL Dominique	
M. DURAND Sylvain	
M. GOEPP Arnaud	
M. GUILLOCHIN Gilbert	
M. JACQUES Bernard	
M. JOUIN Dominique	
M. LANCESTREMER Armand	
M. LAVENANT David	
M. LE GOFF Francis	
M. LEMAITRE Patrick	
M. MENGELLE TOUYA Thomas	
M. PHILIPPE Claude	
M. RECOUSSINES Michel	
M. ROBERT Yann	
M. THEVIN Damien	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

M. TRITZ Jérôme	
M. TUFFIER Sébastien	
M. VOISIN Arnaud	
M. WILLEMOT Georges	
Mme BRIOT Julie	
Mme CHANCEL Françoise	
Mme GONTHIER Annie	
Mme GOUSSON Adeline	
Mme LEROY Martine	
Mme PLANCHON Denise	
Mme VENANT Annick	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Villiers St Frédéric, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.